

UNE POSSIBILITE D'EXPLOITATION DES LISTES
 NOMINATIVES DES RECENSEMENTS DU XIX^e SIECLE :
 L'ETUDE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.

par M. Pierre GOUJON.

En guise d'introduction

1^o) Des explications nécessaires

Un minimum d'explications a paru indispensable : le libellé de cette communication a surpris, quelques étonnements inquiets se sont exprimés. Comment faire une étude valable de l'exploitation agricole à partir des listes nominatives des recensements ? Comment analyser un fait d'ordre économique à partir d'une documentation de caractère plus particulièrement social ?

Pour bien éclairer le point de vue auquel je me place, il me faut donc préciser l'état et les buts actuels de ma recherche. Replacer cette communication dans l'hypothèse de travail initiale me permettra d'en fixer les limites et de faire apparaître que mon propos n'est pas si ambitieux ni si inconsidéré qu'il ne paraît à première vue.

2^o) Une problématique d'ensemble :

Quelle est donc cette problématique d'ensemble ?

La thèse que j'ai mise en chantier est orientée vers l'histoire po-

litique. C'est l'analyse de la vie et des options politiques, dans la 2e moitié du XIXe siècle, d'une société à la fois bien délimitée et bien caractérisée par ses activités économiques : la société rurale des vignobles du Mâconnais et du Chalonnais.

Sujet sans surprise et sans originalité : de l'économique ou du politique en passant par le social, la route a été reconnue, tracée et souvent empruntée. Caractériser des personnalités et des tempéraments politiques, brosser le tableau de régions traditionnellement orientées à droite ou à gauche, mettre en évidence des permanences ou des mutations politiques, les éclairer par des structures économiques et sociales, tout cela a été souvent fait.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt et la nécessité de ces recherches, il convient surtout d'en marquer les limites. On l'a dit quelque fois ici même, au cours de nos séances de travail, - et c'était plus qu'une boutade - la vie politique locale n'est finalement qu'un reflet, plus ou moins vif, de la vie politique nationale. Les populations locales, depuis le suffrage universel, sont sollicitées par des problèmes posés au plan national, d'ordre tout à fait général ; elles en dédaignent certains (le boulangisme, l'affaire Dreyfus), elles se passionnent pour d'autres (la politique religieuse de la IIIe République).

Certes. Mais ces constatations, loin de la condamner, poussent à situer ailleurs l'intérêt de cette histoire politique ; elles incitent à diriger l'analyse dans une autre direction. En effet les communautés rurales doivent au passé, et souvent un lointain passé, leur cohésion, un patrimoine commun d'idées, d'attitudes, d'options politiques. (Les manifestations de la démocratie paysanne en 1849-1851 en sont une illustration pour le Mâconnais). Le problème se pose alors en termes de réaction, de réceptivité, d'assimilation, face à ce qu'apporte la société globale. Pour reprendre l'exemple du Mâconnais, il est évident que la vivacité de cette démocratie paysanne l'a prédisposé à recevoir la propagande et l'idéologie républicaine et radicale de la 2e moitié du XIXe siècle.

Le but de la recherche consiste alors à déterminer par quels moyens, et à quel moment, la société globale a ainsi complètement dominé et orienté la vie politique locale. Ce qui réclame bien sûr une connaissance approfondie des intermédiaires, en particulier de ce que l'on peut appeler les « mass-media » de l'époque, ainsi que de la classe politique, et de son action, jusqu'à l'échelon local.

Cette première démarche ne saisit pourtant qu'un aspect de la question. Face aux sollicitations, aux pressions multiples de la société globale, quelle a été la réceptivité, quelles ont été les résistances, les ruptures de la société locale ? Il s'agit donc d'analyser les conditions sociologiques de cette pénétration de la société locale par la société globale. D'où cette hypothèse de travail : y a-t-il eu appauvrissement, voire déstructuration, de cette société rurale dans le 2^e moitié du XIX^e siècle, comme le laisse entendre H. Mendras : « A titre d'hypothèse on peut admettre que chaque société rurale française a développé jusqu'à une date variable du XIX^e sa logique et sa cohérence propres ; après quoi elle est entrée dans une période de désagrégation progressive ? » (1).

Pour résumer, il s'agit de situer l'analyse au contact de l'Economique, du Social, du Mental et du Politique, de saisir le dialogue, ou la dialectique, ou l'interaction, de structures qui n'évoluent qu'avec lenteur et dans la longue durée, de faire en somme une histoire sans frontières qui serait une histoire des frontières, une histoire des contacts.

I - Les listes nominatives

A la suite de ces quelques considérations générales, il convient de justifier les choix de cette communication : pourquoi les listes nominatives ? pourquoi l'exploitation agricole ?

(1) *Revue française de Sociologie*, 1965.

1^o) Les raisons du choix

a) Le choix des listes nominatives. Elles sont indispensables pour la connaissance des structures familiales et villageoises. Elles indiquent d'emblée la diversité ou la pauvreté des catégories socio-professionnelles, la structure des ménages et des familles, leur évolution vers une simplification progressive, voire leur dislocation, ainsi que les aires de relations (mariages, mouvements migratoires).

Mais, comme la plus belle fille, ce document ne peut donner que ce qu'il a ; il n'offre pas une image complète et définitive de la société villageoise. C'est seulement un point de départ. Les renseignements que l'on en tire permettent de dégager des premières conclusions, peut-être provisoires, mais surtout apportent de nouvelles directions de recherche et invitent à chercher confirmations et précisions dans d'autres sources (cadastre, sources proprement démographiques, archives notariales et de l'enregistrement, sociologie électorale, religieuse . . .). Tout cela pouvant et devant aboutir à une histoire sérielle au niveau de la commune.

b) Pourquoi l'exploitation agricole ? Parce que c'est l'entreprise agricole, unité économique de base, qui détermine les structures familiales et celles de la communauté rurale tout entière ; parce que c'est par l'intermédiaire de l'exploitation agricole que l'économie agricole, le système de culture, influe sur ces structures. Il serait certainement superflu d'insister sur la profondeur de l'interdépendance entre les changements sociaux au sein de la famille ou dans le groupe rural pris dans son ensemble et les modifications du système de culture. Se placer dans l'exploitation agricole, c'est s'installer au coeur même du monde rural.

Et, à dire vrai, pour mener cette étude, il n'y avait guère d'autre document disponible que les listes nominatives :

- les enquêtes décennales sont absentes des archives départementales de Saône-et-Loire (2).

- les tableaux récapitulatifs des recensements de 1851 semblent inutilisables. Les catégories professionnelles proposées ne correspondent ni aux réalités locales ni au vocabulaire qui les exprime, ce qui amène les autorités locales responsables du recensement à faire des contresens flagrants (cf. le cas des vigneron, classés dans la rubrique « ouvriers agricoles »). Et surtout ces tableaux ne donnent pas le nombre réel des exploitants : dans la commune étudiée, le nombre des propriétaires-exploitants, fermiers et métayers dépasse largement le nombre total des ménages de la commune, anomalie qui tient simplement à ce que, dans ces ménages d'exploitants, les enfants en âge de travailler se voient attribuer la profession paternelle et sont comptabilisés comme exploitants. Les tableaux récapitulatifs de 1851 constituent une base fautive que l'on ne peut utiliser pour établir un tableau des structures socio-professionnelles à cette date.

2°) Les problèmes et les méthodes d'utilisation

Le document est bien connu (3), une présentation critique ne s'avère pas nécessaire. Et en tout état de cause on le critique, mais on l'utilise.

a) Quelques difficultés particulières

Elles tiennent à :

- la précision du vocabulaire ; qu'est un « cultivateur » ?

Problème à résoudre pour chaque liste nominative.

(2) G. Garrier a bien montré tout ce que l'on pouvait en tirer. *Cahiers d'Histoire* t. XII 1967.

(3) Les listes nominatives sont en particulier présentées et analysées par : L. Henry, *Manuel de démographie historique* ; Pb. Pinchemel, *Structures sociales et dépopula-*

- la pluralité des professions de certaines personnes : les artisans et commerçants sont souvent propriétaires et exploitants agricoles. La mention de toutes ces professions n'est faite qu'en 1851, mais on peut analyser à nouveau cette situation en 1911, grâce à l'indication de la profession du conjoint. Il est ainsi possible de marquer l'évolution de ce phénomène tout à fait caractéristique des campagnes du XIXe siècle.

- à l'indétermination qui est presque la règle en ce qui concerne la profession et le rôle des membres du ménage autres que le chef de ménage. Ils ne sont indiqués avec quelque précision qu'en 1851 et 1911.

Ces difficultés ont suggéré quelques règles d'utilisation ; prendre d'abord connaissance du document, l'analyser avec soin, établir ensuite seulement les catégories professionnelles qui serviront de cadre au comptage ; partir des listes les plus précises et les plus complètes, celles de 1851 et 1911 qui fournissent un tableau complet des réalités locales : on a alors la possibilité de déceler et corriger les anomalies des listes que ces dernières encadrent.

b) Le choix des dates a été fait en fonction de deux considérations : leur intérêt eu égard à l'évolution économique et sociale de la région d'une part, la valeur et le contenu des listes nominatives correspondant à ces dates d'autre part. Ont donc été retenus :

- le dénombrement de 1851, le plus précis et le plus complet du XIXe siècle, et point de départ de la période envisagée.

- le dénombrement de 1846, dans le but d'analyser les effets de la crise sur les structures villageoises.

- le dénombrement de 1872 qui se situe au terme d'une longue période d'essor de la viticulture et de transformations du monde rural (déclin de l'artisanat), à l'apogée du vignoble avant la crise du phylloxéra. Et pour la première

tion rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936.

re fois les lieux de naissance sont indiqués.

- le dénombrement de 1891, en pleine crise du phylloxéra
- le dénombrement de 1911, témoin des résultats de la reconstitution ou de la reconversion du vignoble après le phylloxéra et la crise viticole du début du siècle, et portant à nouveau indication des lieux de naissance.

c) Le dépouillement a réclamé toute une série d'opérations :

- un double comptage à chacune des dates retenues : comptage des chefs d'exploitation agricole répartis selon la catégorie professionnelle, l'âge, le nombre de la main d'oeuvre agricole, et comptage des ménages selon la profession du chef de ménage, le nombre de ses membres et sa composition familiale (on ne peut négliger l'intérêt et l'importance, dans le domaine agricole, des ménages réunissant plusieurs chefs de famille).

- un comptage supplémentaire en 1872 et 1911 pour le relevé des lieux de naissance.

- la mise en fiche de chaque ménage doit permettre une étude plus complète d'un nombre limité de communes. Chaque fiche réunit les renseignements suivants : résidence, nom, âge ou date de naissance, lieu de naissance, profession du chef de ménage et éventuellement du conjoint et des enfants ; âge, lieu de naissance, profession et situation vis à vis du chef de ménage des autres membres du ménage.

II - Les résultats obtenus.

Deux communes ont été choisies à titre d'exemple pour la présentation des résultats obtenus de l'exploitation des listes nominatives. Fuissé d'abord, qui représente un type d'économie agricole : dès le début du XIXe siècle la vigne occupe une place importante dans le terroir, et il s'agit d'une viti-

culture de qualité ; après une période de grand essor entre 1850 et 1880, ce vignoble se replie sur ses bases de départ à la suite de la crise du phylloxéra, mais la vigne demeure la culture dominante. Verzé, dans le nord du Mâconnais, représente un autre type d'évolution : jusqu'en 1850 la vigne ne joue qu'un rôle secondaire au sein d'une polyculture assez pauvre, puis fait la conquête du terroir entre 1850 et 1880 ; mais le phylloxéra impose une reconversion de l'économie villageoise : la viticulture n'a été dominante qu'entre 1850 et 1880.

1°) Les grands traits de l'évolution.

Dans un premier temps il a paru nécessaire de retracer l'évolution de la population villageoise et de ses structures élémentaires, de façon à mettre en place le cadre général des transformations du monde agricole.

a) L'évolution de la population.

Elle est sans surprise : la population a diminué du quart entre 1846 et 1911 (les aspects proprement démographiques de cette évolution (rapport naissances-décès, comportements démographiques, solde migratoire . . .) seront étudiés par ailleurs. Mais la comparaison entre ce taux de dépopulation totale et le taux de dépopulation active agricole fait apparaître une première différence intéressante entre les 2 communes : il est de 29,5 % pour Fuissé et de 39 % pour Verzé. A Fuissé dépopulation totale et dépopulation active agricole sont presque de même ordre ; à Verzé la dépopulation active agricole est beaucoup plus profonde que la dépopulation totale.

Si l'on considère les étapes de cette évolution, les 2 communes représentent 2 types d'évolution :

- à Fuissé un déclin régulier de la population totale est accompagné de

variations concordantes, parfois plus accentuées (en particulier pendant la crise du phylloxéra) de la population active agricole. Dès le milieu du XIXe siècle Fuissé est une commune à vocation strictement agricole, plus précisément viticole, et la conjoncture agricole joue un rôle prépondérant dans l'évolution de la population.

- à Verzé, jusqu'en 1872, la conjoncture agricole est déterminante (essor de la viticulture, progrès de la population). Mais à partir de cette date la dépopulation active agricole (44°/° entre 1872 et 1891) atteste de la gravité et de la profondeur des changements intervenus dans l'économie agricole et ses structures, alors que le déclin moindre de la population totale semble indiquer un dynamisme certain d'autres secteurs de la population. On peut penser qu'il y a eu à la fois restructuration de la population globale et réorganisation de l'économie agricole.

b) L'évolution du nombre des ménages.

Le ménage, défini officiellement comme un groupe de personnes vivant en commun sous l'autorité d'un même chef, constitue une unité élémentaire à la fois économique et sociologique. C'est dans le cadre du ménage que s'organisent le travail et la production ; c'est aussi une unité de consommation ; c'est enfin un petit univers plus ou moins ouvert sur le monde extérieur dans lequel s'élaborent et s'échangent les idées, dans lequel se forment les mentalités.

Il a semblé intéressant de mettre d'abord cette évolution en regard de celle des maisons. Car à la campagne la maison n'est pas seulement une habitation, mais aussi, mais surtout, un moyen indispensable de travail et de production. Dans la commune essentiellement agricole qu'est Fuissé, la diminution du patrimoine immobilier (de 12,3°/° entre 1851 et 1911), qu'il soit dû à la disparition d'exploitations agricoles ou à la disparition de maisons

de commerçants ou d'artisans, signifie un appauvrissement certain dans tous les domaines, alors que les progrès de Verzé (+ 7,2°/°) ne sont certainement pas causés par l'évolution agricole.

Le nombre des ménages a diminué plus nettement à Fuissé (16,4°/°) qu'à Verzé (- 3,6°/°) entre 1846 et 1911.

A Fuissé, ce recul se fait assez régulièrement d'une période à l'autre. Comme le rapport des ménages du secteur non agricole au total des ménages reste à peu près constant, il est net que c'est l'état de l'économie agricole qui détermine le mouvement général, et que le secteur non agricole n'est que secondaire, subordonné, au service de la population agricole. Commerçants, artisans et services ne constituent pas un groupe social à part, mais se confondent avec la paysannerie dans les mêmes intérêts matériels et les mêmes préoccupations. Dans le Sud du Mâconnais, dès le milieu du XIX^e siècle, la structure villageoise est simplifiée, la population totalement agricole. «Le retour du village à la vie des champs et au travail de la terre» (De mangeon) a déjà eu lieu. Il y a là, pour cette partie du Mâconnais, une explication du calme et du moindre engagement politiques lors des événements de 1849-51.

L'évolution est moins simple à Verzé. La période de l'essor viticole, jusqu'en 1872, offre une progression notable du nombre des ménages (14°/° entre 1851 et 1872). Mais ensuite un déclin continu, plus prononcé entre 1872 et 1891, se manifeste. Le rapport des ménages du secteur non agricole au nombre total des ménages confirme, et éclaire, les 2 phases de cette évolution : entre 1846 et 1872, ce rapport, presque constant (23-24°/°), témoigne d'un léger recul relatif du secteur non agricole, alors qu'en 1911 ce secteur occupe une place beaucoup plus grande (35°/°), ce qui implique à la fois renouvellement et reconversion d'une partie de la population. Les effets de ces changements sur les mentalités ne seront pas à négliger.

c) La composition des ménages

L'intérêt de l'étude de la composition des ménages selon le nombre de chefs de famille (4) réside en ce qu'elle permet d'aborder l'analyse du système de relations, au niveau du ménage, entre ses différents membres. Au sein de l'entreprise familiale en particulier, qu'elle soit exploitation agricole, magasin ou atelier, se pose le problème des rapports entre générations. A qui reviennent les pouvoirs de décision, de gestion ? Comment est résolu le problème de la transmission de la propriété ou de l'exploitation, et le problème, inséparable, de l'avenir des enfants : installation sur l'exploitation paternelle, apprentissage d'un métier et exode, restriction des naissances ? Autant de questions qui ne peuvent être, bien sûr, résolues sans l'analyse du comportement démographique, et de la mobilité professionnelle, et sans la connaissance des transformations de l'économie agricole. Mais connaître la structure des ménages, c'est déjà poser ces problèmes et leur donner un premier éclairage.

Les ménages se caractérisent par une forte cohésion familiale - peu de célibataires, d'individus isolés -, une réelle simplicité des structures qui tient à la proportion réduite des ménages à plusieurs chefs de famille, et enfin une assez grande fluidité de la population, indice d'un renouvellement rapide dont on peut se demander s'il est fait de la mise à la retraite des vieux ou du départ des jeunes (question importante en ce qui concerne le dynamisme de l'économie et les possibilités d'évolution).

A Fuissé, la stabilité du rapport entre les 2 catégories de ménages dure jusqu'en 1891. On observe ensuite la dislocation des ménages à structure complexe et les progrès des ménages simples, qu'il faut rapprocher de l'évolution du nombre des vigneronns et des petits propriétaires. Par contre à Verzé cette évolution est plus précoce. Commencée dès 1851, elle est à mettre en rapport avec l'essor de la viticulture (vigneronns plus nombreux) puis avec le développement du secteur non agricole.

2°) Les exploitations.

a) Une étude des exploitations agricoles peut être menée selon une double perspective :

1 - perspective économique : l'exploitation agricole présente un intérêt économique plus grand que la propriété (dont l'intérêt est surtout social) en ce qu'elle est l'unité de travail et de production de l'économie agricole. C'est en effet dans le cadre de l'entreprise agricole que se posent les problèmes aussi variés que ceux de l'investissement et de la répartition des tâches quotidiennes, c'est aussi dans le cadre de l'exploitation que se réalisent et se répartissent les revenus agricoles, qu'ils aillent en totalité à l'exploitant ou qu'ils lui échappent en partie.

Mais on ne peut pas éviter de poser le problème du rapport exploitation - propriété. La connaissance de la société étudiée ne serait-elle pas affinée par la mise en évidence d'une double hiérarchie sociale, celle des propriétaires et celle des exploitants, et par la recherche des rapports, des correspondances, entre ces deux hiérarchies parallèles ?

Il faut aussi évaluer la proportion de terre possédée par les exploitants, et par chaque exploitant. L'opération est possible, pour les années d'avant 1914, par l'utilisation du recensement de 1911 et des matrices rénovées du cadastre, mais comment faire au milieu du siècle et aux dates qui jalonnent l'évolution du système de culture ? Nous retrouvons le problème d'une coupe dans le cadastre à une date donnée, problème posé et discuté par G. Garrier dans sa communication de mai 1968 (5). Utiliser la « méthode

(4) Calculer à chaque date envisagée la proportion des ménages avec un seul ou plusieurs chefs de famille.

(5) Bulletin du Centre d'Histoire Economique et Sociale de la région lyonnaise, n° 1, décembre 1968.

Poperen», jugée longue et surtout hasardeuse ? Suivre les matrices folio par folio, et sur chaque folio relever, pour la date choisie, le nom du propriétaire et la surface des parcelles possédées (que l'on peut relever et totaliser directement en utilisant usur place une machine à calculer) ? On peut objecter à une telle méthode que les transcriptions erronées ou retardées des mutations faussent le tableau, mais cette objection perd de sa valeur pour une région où les parcelles ont en général une faible superficie.

Mais, en fin de compte, c'est l'exploitation qui a le plus d'importance. Dans le vignoble mâconnais où coexistent 2 types de propriété, la petite propriété très morcelée et la grande, voire très grande, propriété entre les mains des non exploitants et de forains, quelle différence réelle y-a-t-il entre un propriétaire-cultivateur et un fermier exploitant la même superficie ? C'est vraiment la taille de l'exploitation, plus que la possession de la terre, qui établit la différence, donc la hiérarchie : le fermier, le granger même, à la tête d'une plus grande exploitation, nanti d'un capital d'exploitation plus élevé et ayant besoin souvent de main d'oeuvre étrangère dispose d'un « poids » économique et social plus grand que le petit propriétaire exploitant.

2 - perspective sociologique : quelles sont les répercussions, au niveau de l'exploitation et de la famille, des transformations économiques ? L'apport fondamental de la tradition, ce qu'on appelle la routine paysanne et qui est l'ensemble des techniques et des méthodes d'exploitation, réside dans l'organisation et le fonctionnement de l'exploitation agricole. Or il arrive que ces méthodes traditionnelles sont remises en cause par les transformations économiques d'ensemble. C'est donc d'abord par l'intermédiaire de l'économie que les sociétés rurales sont soumises à la pression de la société globale. Les pressions extérieures sur le système de culture et sur l'exploitation traditionnelle affectent à leur tour les structures familiales ainsi que celles de la société rurale dans son ensemble. Comment vont-elles réagir ? Dans le Mâconnais,

par exemple, quel va être le sort, quelles vont être les réactions de la démocratie de petits exploitants à partir de 1880 ?

b) L'évolution du nombre des exploitations.

1. Le nombre des exploitations a diminué, entre 1851 et 1911, de 15,7^o/_o à Fuissé et de 38^o/_o à Verzé. L'évolution, pour les 2 communes, n'est pas identique : à Fuissé ce recul commencé en 1851 s'effectue lentement jusqu'en 1872, puis s'accélère entre 1872-91 et s'atténue à nouveau jusqu'en 1911 (évolution marquée par la conjoncture viticole) alors qu'à Verzé le nombre des exploitations augmente jusqu'en 1872 (+ 32^o/_o) du fait de l'essor de la viticulture puis décroît fortement (-48^o/_o) de 1872 à 1911.

Une première question se pose : cette diminution du nombre des exploitations correspond-elle à une concentration réelle, effective, à une importance accrue de l'exploitation ? Autrement dit, y a-t-il plus de grandes et de moyennes exploitations qu'auparavant ? (6). Si la disparition d'une partie des exploitations n'est accompagnée d'aucune transformation des techniques agricoles (de l'outillage en particulier), il y a réellement augmentation de l'importance moyenne de l'exploitation, il y a réellement concentration. Il est donc nécessaire, pour faire une comparaison d'une période à une autre, pour caractériser une évolution, de tenir le plus grand compte de l'état et des changements des techniques agricoles. Cette précaution prise, la solution sera donnée par l'analyse de la main d'oeuvre au sein de l'exploitation.

Une deuxième question : comment faire des comparaisons d'une région à l'autre, et même comment comparer des exploitations entre elles, compte tenu de la diversité des cultures pratiquées ? La taille des catégories d'exploitation est variable suivant la nature des cultures (viticulture, polyculture ou système mixte). Une typologie des exploitations s'avère nécessaire : dans la mesure où le mode d'exploitation, dans le Mâconnais, est fonction de la culture

lominante, il suffit de mettre à part les vigneron - qui sont des métayers d'un type particulier - et de distinguer entre propriétaires-exploitants, grangers et fermiers.

C'est ainsi qu'à Fuissé où, ne l'oublions pas, la vigne domine complètement, si le nombre global des exploitations et la population active agricole diminuent, jusqu'en 1872 les propriétaires-exploitants progressent et les vigneron sont en déclin, alors qu'après cette date le déclin touche les 2 catégories, les propriétaires-exploitants jusqu'en 1911, les vigneron jusqu'en 1891 seulement. (Il y a donc eu, après le phylloxéra, contre-offensive de la propriété non paysanne et restauration du vignoble sur ses anciennes bases). A Verzé, entre 1851 et 1911, la concentration s'exprime à la fois par la diminution considérable du nombre des propriétaires-exploitants (49°/°) et des fermiers (69°/°) et un léger progrès des vigneron (13,8°/°).

2. La mise en place d'une hiérarchie des exploitations, définies par l'importance de la main d'oeuvre, peut être tentée.

Pour cela, le document utilisé doit apporter 2 certitudes : la première, c'est que la main d'oeuvre recensée avec le chef de ménage travaille effectivement sur son exploitation. Les recensements de 1851 et 1911 sont tout à fait nets à ce sujet ; les autres ne le sont pas toujours, mais les comparaisons avec 1851 et 1911 permettent de corriger les trop grandes anomalies. En second lieu, il faut être certain que la main d'oeuvre temporaire (journaliers) ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire : c'est bien le cas dans le Mâconnais, où l'on dénombre peu de journaliers dans la 2e moitié du XIXe siècle.

Et comparer, d'une période à une autre, cette hiérarchie des exploitations caractérisées par la main d'oeuvre reste possible et intéressant, même

(6) La moyenne exploitation, et par voie de conséquence la grande et la petite, se définit par un critère économique : elle permet l'autarcie de la vie familiale en n'exigeant que le travail de la famille de l'exploitant.

en cas de changements profonds des techniques ou des cultures. On observe, dans le Mâconnais, un nombre croissant d'exploitations à main d'oeuvre réduite (2 ou 3 travailleurs) et des modifications profondes dans la viticulture (utilisation de plus en plus généralisée du travail animal) à partir du phylloxéra : la concentration, signalée plus haut, perd ainsi sa signification ; la réalité, ce qui importe, c'est la mise en place d'une structure dominante de moyennes exploitations, ce sont les incidences de cette évolution sur les structures familiales, les habitudes et les attitudes mentales.

3°) Les exploitants.

Quelles ont été les conséquences de ces transformations ? Ont-elles provoqué mobilité, renouvellement des exploitants ? La concentration s'est-elle opérée au profit des exploitants de la commune ?

a) L'âge des exploitants.

1. Les vigneronns : on note un léger vieillissement jusqu'en 1872, puis entre 1872 et 1911 les tranches d'âges 30-39 et 40-43 l'emportent nettement. Cet indice d'un renouvellement continu des vigneronns va à l'encontre de l'idée couramment admise de la succession de générations de vigneronns sur la même exploitation.

2. Les propriétaires-exploitants (pour cette catégorie, il faut tenir compte du fait que l'accession à la propriété par héritage augmente la proportion des propriétaires âgés) : on retrouve les mêmes phases d'évolution.

Dans un premier temps, jusqu'en 1872, la proportion des propriétaires âgés de plus de 60 ans ne change pas, alors que les propriétaires plus jeunes, entre 30 et 60 ans sont de plus en plus nombreux. Période favorable aux achats, agriculture dynamique grâce à cette masse d'exploitants dans la

Dans la période suivante, le vieillissement se manifeste à la fois par l'augmentation du nombre des plus âgés et le recul des propriétaires de 30 à 60 ans. Il est possible de préciser l'analyse en considérant la répartition des exploitants par âge selon l'importance de l'exploitation : de 1846 à 1911 ce vieillissement, de plus en plus prononcé, touche surtout les exploitants isolés ou les couples (exploitations peu importantes), mais la répartition par âge pour les autres catégories ne varie pas sensiblement. Il faut donc distinguer deux catégories de propriétaires exploitants : les «vieux», repliés sur des exploitations plus ou moins exigues, et un nombre réduit de «jeunes» à la tête d'exploitations plus importantes.

b) La mobilité des exploitants. Elle apparaît à travers les calculs suivants :

1. Calcul du pourcentage de renouvellement. C'est la proportion des nouveaux exploitants par rapport au total des exploitants à la fin de chaque période.

- en 1851, 20°/° des exploitants sont nouveaux par rapport à 1846, ce qui est peu important compte tenu des exploitants atteints par la limite d'âge ou morts.

- 1851-72 : presque les 3/4 sont de nouveaux exploitants. Le renouvellement a été de 34°/° pour les propriétaires (progrès de la propriété paysanne au cours de cette période) et de 40°/° pour les vigneron (mobilité de cette catégorie).

- entre 1872 et 1911, le renouvellement est moins prononcé. Si les taux semblent normaux pour les vignerons sur la durée d'une génération (34°/° en 1891, 46,6°/° en 1911), ils sont faibles pour les propriétaires (22°/° aux deux dates). Ce qui confirme le vieillissement constaté des propriétaires et pose le problème du sort des jeunes.

2. Calcul du pourcentage des exploitants disparus au cours de la période considérée bien que non atteints par la limite d'âge (il n'est pas tenu compte de l'influence de la mortalité). La période de crise (1846-51) est aussi une période de stabilité ; la période d'essor viticole et de prospérité du Second Empire apparaît au contraire comme une période de grande mobilité paysanne, de fort brassage de population (42°/° des propriétaires et 75°/° des vigneron en âge d'exploiter ont disparu de leur catégorie) ; au cours de la période des changements (1872-1911), la mobilité vigneronne reste fort élevée (taux de 57°/° en 1891, 60°/° en 1911), mais les propriétaires-exploitants qui quittent leurs terres avant l'âge normal de la retraite sont beaucoup moins nombreux (28°/° en 1891, 14°/° en 1911).

c) La mobilité géographique

1. Par l'utilisation des lieux de naissance relevés sur les listes nominatives à partir de 1872, il a été possible d'établir :

- le rapport de la population native de la commune à la population totale. Il donne une mesure de l'importance des apports externes de la population. Dès 1872, près de la moitié des habitants de Fuissé sont nés hors de la commune (Cf. la mobilité et le brassage de la population entre 1851 et 1872), et en 1911 les natifs sont nettement minoritaires (45°/°).

- l'origine géographique des habitants.

	Commune	Com.vois.	S.du Mâc.	N. du M.	W.du dépt Rhône	Bresse	Chal.
1872	52,9°/°	17,2°/°	8,9°/°	5,1°/°	8,4°/°	2,6°/°	1,9°/° 1°/°
1911	45,2°/°	14,7	8,9	6,9	14,8	3,8	2,7 0,4

Cette immigration importante est aussi très limitée géographiquement. Le glissement de plus en plus net de la population de l'ouest du département (Charollais) vers le Mâconnais viticole en est le caractère essentiel.

Et s'il y a attraction indéniable, elle procède seulement des activités agricoles : la commune est incapable de maintenir et de renouveler sa population active, mais elle ne constitue pas un pôle de peuplement.

2. Cette méthode n'est qu'une première approche pour délimiter des aires d'émigration. Elle ne peut guère aboutir à une mesure précise du phénomène migratoire du fait que la structure par âge conditionne étroitement le résultat du rapport de la population indigène sur la population totale (le nombre des enfants nés dans la commune le modifie de façon importante). Cette méthode présente donc l'inconvénient de procéder d'un comptage individuel alors que la migration concerne souvent une famille entière : les enfants solidaires de leurs parents en réalité, sont comptabilisés comme migrants individuels. Éliminer les lieux de naissance des enfants de toute analyse des mouvements migratoires s'impose, puisqu'ils introduisent dans les comptages des répétitions qui font problème (tantôt ils répètent le lieu de naissance des parents immigrés, tantôt ils donnent une place d'autant plus importante à certaines localités que plusieurs enfants y sont nés).

On obtient donc une plus grande précision dans la mesure de l'immigration en remplaçant le rapport de la population indigène sur la population totale par :

- la proportion dans la population totale des ménages des mariages entre natifs de la commune (endogamie) : elle est de 21,3^o/_o en 1872 et de 9,6^o/_o en 1911.

- la proportion dans la population totale des ménages des mariages mixtes (entre natifs et non natifs = exogamie) : 45,1^o/_o et 44,2^o/_o.

- la proportion des ménages immigrés dans la population totale des ménages : 31^o/_o et 46,1^o/_o.

Les conclusions sont claires. Le pourcentage de plus en plus faible de l'endogamie révèle l'ampleur des besoins de la commune en population

active ; la proportion toujours forte des mariages mixtes et le nombre croissant des ménages immigrés indiquent que le renouvellement de la population - considérable, bien plus que ne l'indiquait la première méthode de calcul - est dû autant à l'immigration continue d'une population allogène qu'à l'existence d'une aire de mariage plus vaste que la commune, et qu'il serait intéressant de délimiter (Mais il est alors nécessaire de connaître non pas le lieu de naissance, mais le lieu de résidence des conjoints au moment du mariage).

Pour préciser et affiner l'analyse, mêmes calculs, mais portant uniquement sur les ménages d'exploitants :

- chez les propriétaires, la proportion des mariages entre natifs passe du $1/3$ au $1/4$, celle des ménages immigrés reste stable (20%), mais les mariages mixtes sont de plus en plus nombreux (48 à 57%). Dans cette dernière catégorie, les conjoints sont domiciliés à 50% dans les communes voisines et le reste dans le Mâconnais. Cette aire limitée des mariages des propriétaires correspond à un espace familial propre aux familles-souches propriétaires et montre la constitution de réseaux locaux de parenté.

- par contre le recrutement des vigneron dans la commune se tarit peu à peu : les mariages entre natifs disparaissent presque (26% en 1872, 2% en 1911), la proportion passe pour les mariages mixtes de 38 à 29% et pour les ménages immigrés de 36 à 69% . C'est une nouvelle confirmation de l'ampleur du renouvellement de cette catégorie d'exploitants. La population locale est de plus en plus incapable de fournir ses travailleurs.

3. La détermination de l'aire d'immigration apporte une dernière précision à cette étude des mouvements de population par la connaissance de l'origine géographique des différentes catégories de la population active :

- les propriétaires, chefs de ménage, sont pour les $3/4$ originaires de la commune ou des communes voisines durant toute la 2^e moitié du XIX^e siècle ; les autres sont tous nés dans le Mâconnais. Les propriétaires constituent le

noyau stable de la population.

- les vigneronns au contraire sont parmi les principaux responsables du brassage et du renouvellement de la population. Si en 1872 ils sont dans la proportion d'un peu plus des 2/3 originaires de la commune et des communes voisines, en 1911 le rapport est inversé : les 2/3 sont issus de communes plus éloignées, et en premier lieu de l'Ouest du département.

- la main d'oeuvre agricole (journaliers et domestiques) est recrutée en très grande partie sur place en 1872 ; en 1911 ce n'est plus possible, il faut aller la chercher plus loin, dans le Nord du Mâconnais, dans les départements voisins, mais essentiellement dans l'Ouest du département.

- enfin le secteur non agricole connaît une stabilisation et un enracinement de plus en plus nets. Le 1/3 en 1872, mais les 2/3 en 1911 des chefs de ménages de ce secteur sont originaires de la commune et des communes voisines. Les autres sont nés le plus souvent à l'Ouest du Mâconnais.

Pour conclure retenons l'ampleur mais l'aire limitée de l'immigration, plus prononcée dans l'agriculture que dans le secteur non agricole, de plus en plus caractérisée par le glissement continu de la population de l'Ouest du département vers le Mâconnais.

III - Problème de l'échantillonnage.

Le vignoble mâconnais et chalonnais comprend plus de 200 communes : c'est dire l'impossibilité d'entreprendre une monographie de ce genre pour chacune d'entre elles. Des choix s'imposent.

1°) Choix des communes.

La procédure mathématique de tirage au sort n'a pas été retenue.

Au contraire c'est la connaissance préalable de la région qui a dirigé ce choix, dans le but d'aboutir à la description de la région dans son ensemble à travers cette analyse socio-démographique de communes choisies comme représentatives des subdivisions les plus nettes du point de vue économique, démographique et sociologique. Bien entendu le nombre de ces communes doit être suffisamment élevé pour permettre d'appréhender tous les aspects de l'évolution, de mettre en évidence à la fois les ressemblances et les contrastes, en fin de compte de mieux poser les problèmes.

2°) Typologie régionale.

Un premier cadre s'impose, fourni par les différents types d'économie (vignoble de cru ou commun, vigne et polyculture associées). A l'intérieur de ce cadre, des groupes de communes limitrophes sont choisis d'après quelques critères :

- critère démographique : zones de dépression ou d'expansion démographique.
- zones d'influence des petits centres ruraux (en particulier d'après la répartition des foires et marchés ruraux).
- indices d'évolution et d'orientation politiques.

Pour conclure, il est bon de fixer les buts et les limites de l'entreprise. Entre l'étude au microscope du psycho-sociologue et la large analyse sociale de l'historien, qu'on ne peut négliger parce qu'elle est absolument indispensable à la mise en place des structures d'ensemble et à la connaissance de leur évolution, il y a possibilité d'une étude du changement global dans des collectivités locales restreintes mais prises dans leur totalité (économique, sociale, mentalités), étude capable d'apporter des échanges

nouveaux sur l'ensemble de la région à condition qu'elle repose sur un échantillonnage communal et une typologie régionale minutieusement raisonnés.

Un tel travail frappe sans doute par son caractère artisanal, à une époque où existent d'autres moyens de traitement massif de l'information. Mais les listes nominatives ne se prêtent guère à un dépouillement systématique et massif ; expressions de la réalité fluide et mouvante de la vie, on ne peut les faire entrer dans des catégories uniformes qu'en les mutilant. Leur utilisation exige la présence constante du chercheur, attentif à discerner et comprendre les nuances que le corps social multiplie lorsqu'on lui demande de faire lui-même son portrait. Et pourquoi bouder son plaisir ? Chaque page des listes nominatives sollicite ce pouvoir de sympathie sans lequel l'historien n'est plus qu'un froid statisticien et le plonge dans ce domaine des réalités quotidiennes et des mentalités si difficiles à saisir et à définir. Un tel « bain de foule » ne peut être négligé.

DISCUSSION

M. LEON remercie et félicite M. GOUJON pour sa communication longue mais passionnante, qui révèle une grande hardiesse de conception et annonce une thèse remarquable par la volonté d'ancrer solidement le politique dans l'économique, le social et leurs représentations collectives. Le Mâconnais subit, dans la seconde moitié du XIXe siècle, sous l'effet de phénomènes divers

ordres et d'une grande complexité, la destruction d'une vie politique villageoise, originale et très liée aux vigoureux particularismes locaux. En 1914, c'est chose faite et l'alignement s'est opéré sur l'évolution politique générale.

M. GARRIER approuve la démarche d'ensemble de M. GOUJON. Il rappelle l'apport considérable et contestable à la fois des grandes enquêtes agricoles décennales à une telle recherche. M. GOUJON n'en dispose malheureusement pas pour la Saône-et-Loire. Des témoignages qualitatifs peuvent être cependant apportés, par l'Enquête de 1848 et surtout par celle de 1866. Pour connaître la main-d'oeuvre agricole, les dossiers des assurances agricoles et surtout les listes d'adhésion aux syndicats locaux dépendant de l'Union du Sud-Est fournissent des éléments chiffrés après 1890. Sur l'apport de la liste nominative elle-même, M. GARRIER engage une discussion serrée avec M. GOUJON qui insiste sur la médiocrité des récapitulatifs communaux de 1851, où, à la différence du Rhône, les vigneron ne sont pas individualisés. Les « cultivateurs » de la liste ont été comptés comme ouvriers agricoles, après l'identification des aides familiaux. Dans le Mâconnais viticole - comme dans le Beaujolais -, les salariés à plein temps sont d'ailleurs peu nombreux, car les vigneron sont tenus d'accomplir dans les domaines la plupart des travaux d'entretien et de charrois qui leur reviendraient, La main-d'oeuvre salariée temporaire n'intervient que pour les vendanges.

Le débat porte ensuite sur la définition, la mesure et la portée des phénomènes migratoires. M. GARRIER critique la notion toute administrative de « communes limitrophes », d'autant plus contestable que les communes viticoles sont petites : il préférerait une délimitation de cercles concentriques, le rayon doit être déterminé en tenant le plus grand compte des barrières naturelles et des particularismes locaux. Sur ce point, M. GOUJON insiste encore sur l'importance de la « descente » montagnarde vers le vignoble.

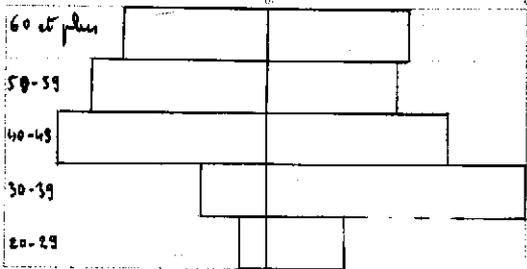
Le problème des mutations culturelles et politiques suscite de nom-

breuses questions. M. JACOB compare cet écrasement progressif d'une vie politique régionale à un processus de type colonial. M. LEQUIN se demande si, plutôt qu'un changement radical, il n'y a pas eu, du moins en partie, une persistance des représentations traditionnelles sous le masque trompeur des grands intérêts nationaux ; il évoque à ce propos, la controverse entre M. AGULHON et Melle ROUBIN sur le rôle des « chambrées » provençales au XIXe siècle. M. GOUJON annonce, pour la suite de ses recherches, des préoccupations analogues. M. GARDEN se demande si l'on peut parler de « permanences locales », alors que la souche indigène proprement dite est médiocre, souvent minoritaire, constamment battue par l'apport régulier des nouveaux venus. M. LEON et M. GARRIER pensent qu'il y a en effet un problème de priorité et de rapport de forces : le groupe villageois est-il assez cohérent et dynamique pour s'agréger progressivement les immigrants, ou bien se dissout-il peu à peu dans une société globale moins fortement structurée ?

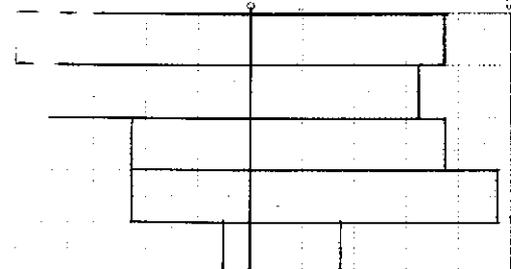
Un dernier échange de vues entre M. MERLEY et M. GOUJON porte sur les sources cadastrales, et M. MERLEY rappelle l'apport des réévaluations successives. M. GARRIER signale à ce propos que la matrice des propriétés bâties permet de suivre les modifications de l'habitat et du peuplement. M. GOUJON a entrepris dans ses communes-échantillons, le long travail de reconstitution des propriétés en 1851 à partir de la matrice cadastrale. M. LEON lui renouvelle ses félicitations et lève la séance.

=====

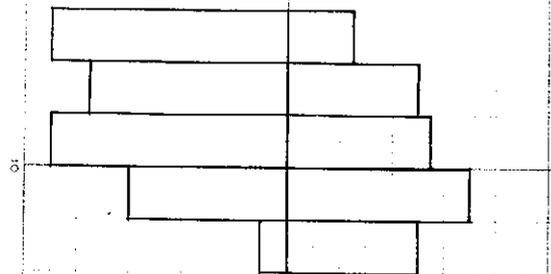
FUISSE'



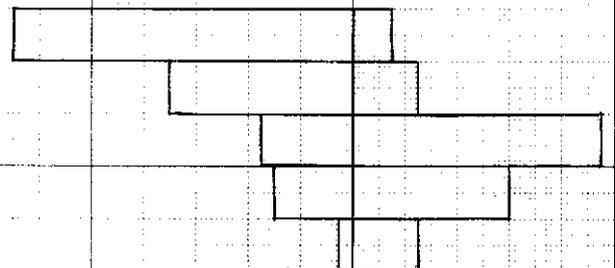
16 14 12 10 8 6 4 2. 2 4 6 8 12 14 16 20
 PROPRIETAIRES VIGNERONS
 1846



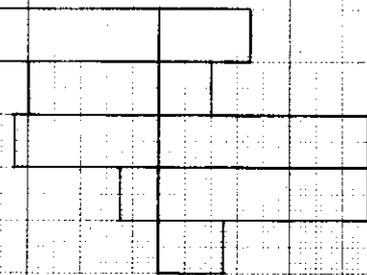
PROPRIETAIRES VIGNERONS
 1851



PROPRIETAIRES VIGNERONS
 1872

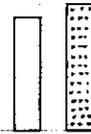
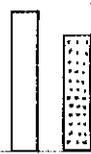
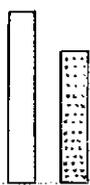
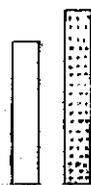
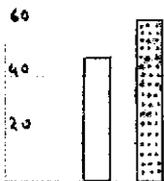


PROPRIETAIRES VIGNERONS
 1881



PROPRIETAIRES VIGNERONS
 1911

EVOLUTION DU NOMBRE DES EXPLOITATIONS



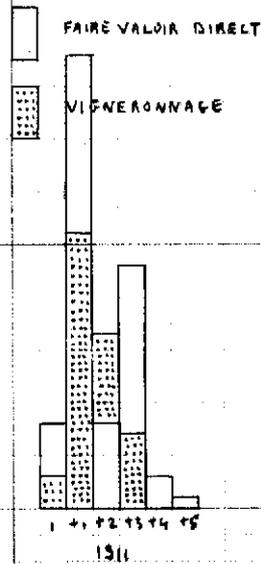
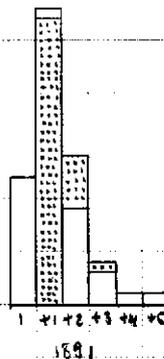
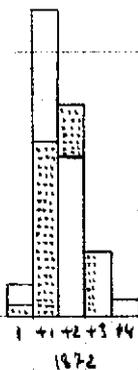
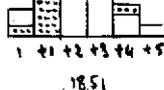
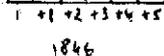
25%

20%

15%

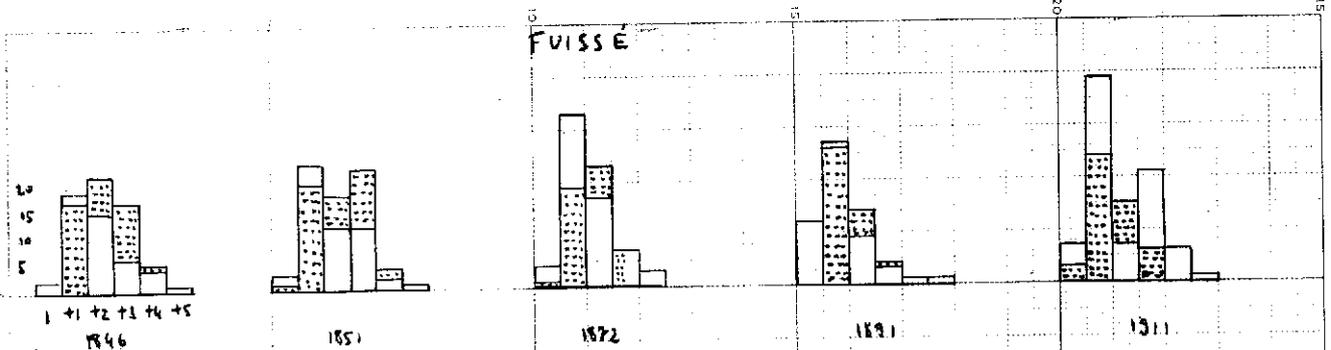
10%

5%

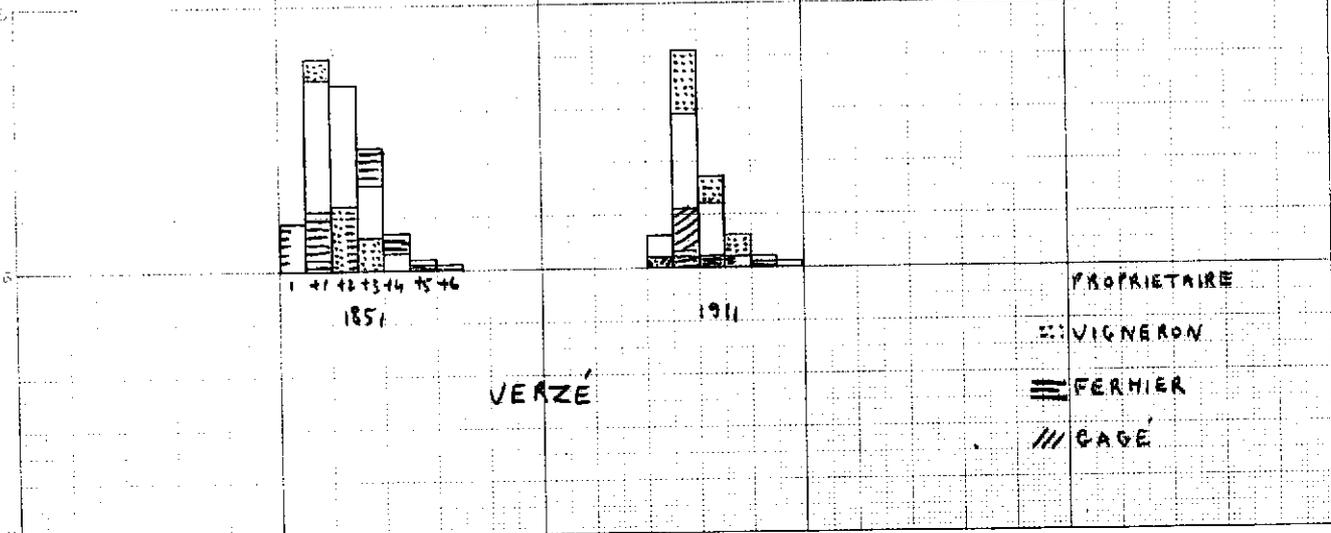


EVOLUTION DE LA REPARTITION DES EXPLOITATIONS D'APRES LA MAIN D'OEUVRE

FUISSÉ

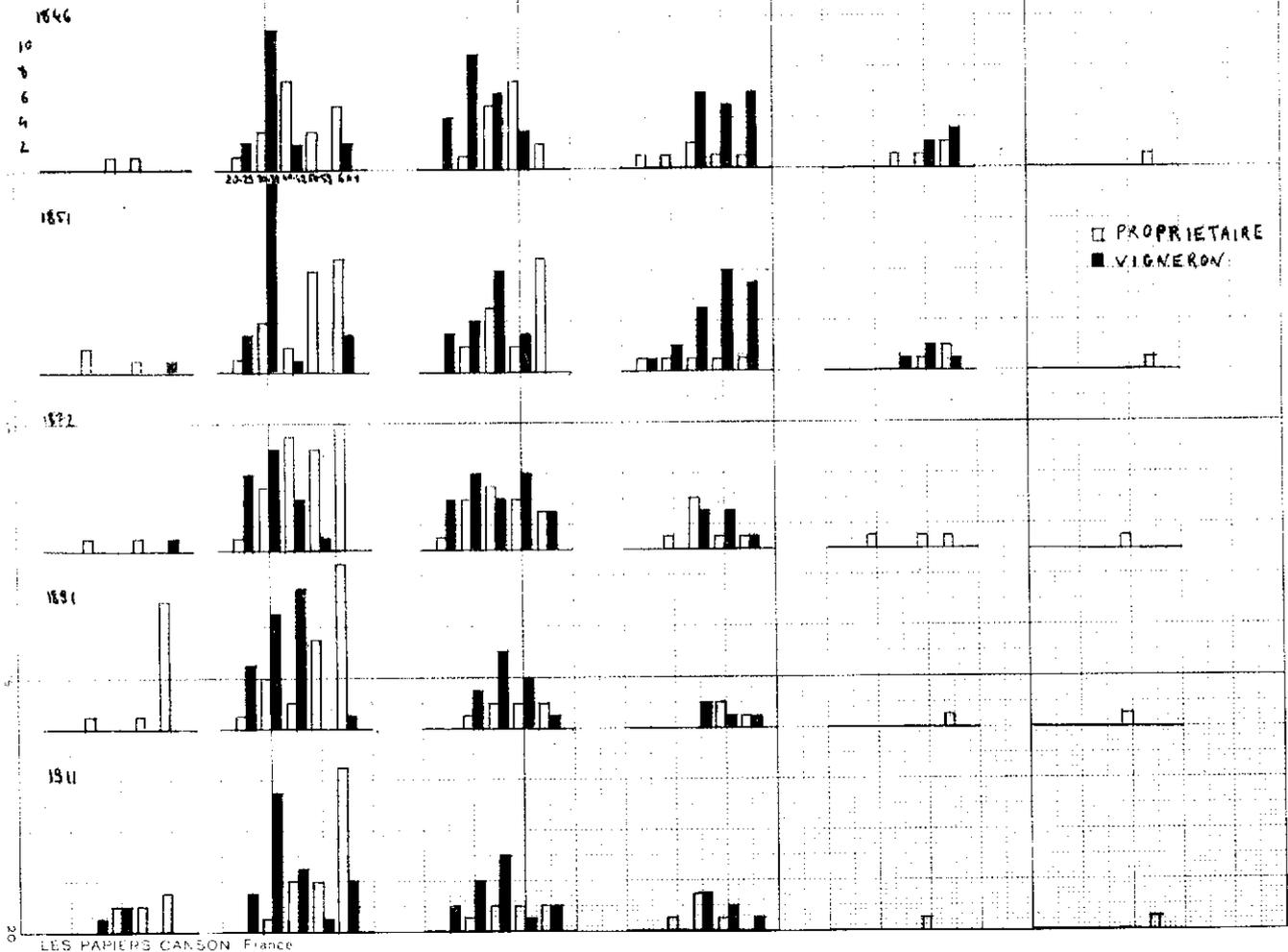


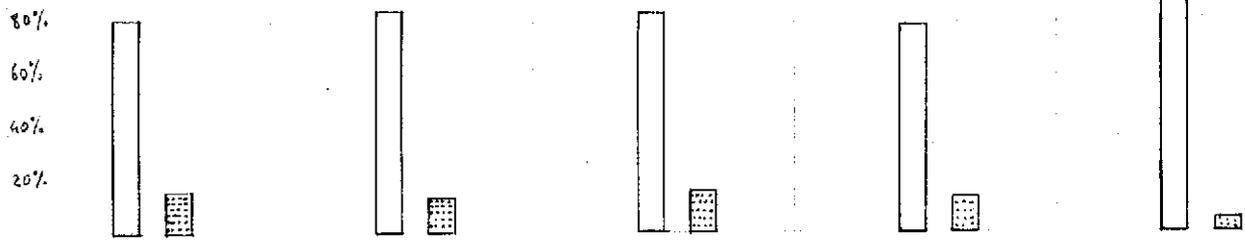
REPARTITION DES EXPLOITANTS D'APRES LA MAIN D'OEUVRE



FUISSÉ

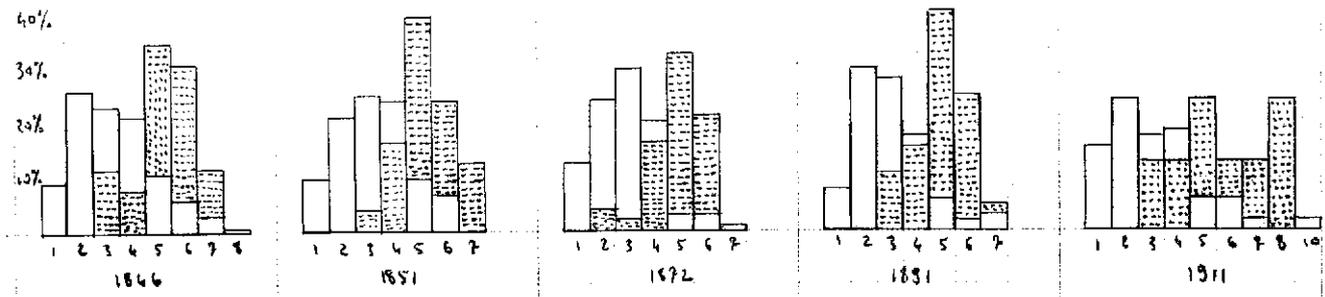
REPARTITION DES EXPLOITANTS PAR AGE SELON L'IMPORTANCE DE L'EXPLOITATION





REPARTITION DES MENAGES D'APRES LE NOMBRE DE CHEFS DE FAMILLE

 MENAGES AVEC UN SEUL CHEF DE FAMILLE
 MENAGES AVEC PLUSIEURS CHEFS DE FAMILLE

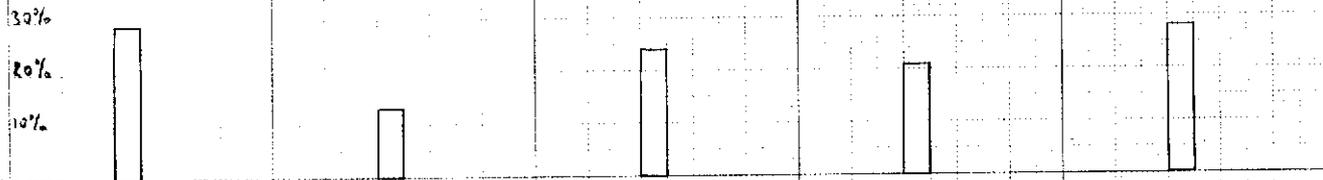


REPARTITION DES MENAGES SELON LEUR COMPOSITION

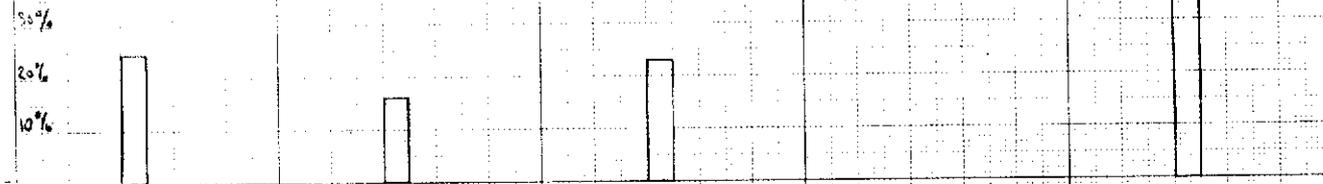
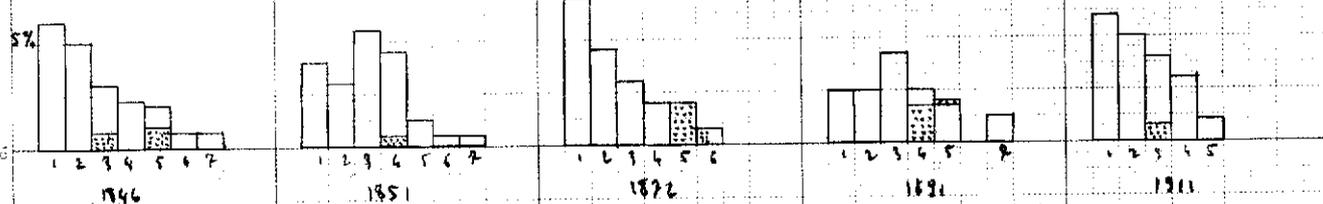
FUISSÉ

FVISSÉ

RAPPORT DES MENAGES DU SECTEUR NON AGRICOLE AU NOMBRE TOTAL DES MENAGES



RAPPORT DES MENAGES DU SECTEUR NON AGRICOLE SELON LEUR COMPOSITION AU NOMBRE TOTAL DE MENAGES.



NEOZE